Une rentrée sous forme de mascarade !

Message de la Commission Exécutive
CGT Edu'action du Rhône aux syndiqué-e-s

Chers collègues, chères collègues et camarades,

La rentrée de lundi s'annonce très compliquée, au vu de l'improvisation totale dont fait preuve le gouvernement, avec au passage le sacrifice des conditions sanitaires, donc de la santé des personnels et des élèves.

Le ministère vient d'envoyer aux chefs d'établissement un contre-ordre, en réduisant à peau de chagrin l'hommage à notre collègue ce lundi, demandant d'accueillir les élèves aux heures habituelles en lieu et place de l'accueil à 10 h initialement prévu pour laisser les personnels échanger.

Dans le même temps, le ministère rejette la revendication d'une rentrée différée et prive ainsi les équipes de toute possibilité de discuter collectivement de la mise en place du protocole sanitaire.
Il refuse de mettre en oeuvre le plan de continuité pédagogique qu'il a lui même édicté, prévoyant normalement l'accueil en groupe restreint en cas de circulation active du virus. Les masques fournis ne sont toujours pas de qualité professionnelle, en nombre suffisant.

Dans ce contexte, **la CGT Educ'action pense qu'il faut construire le rapport de force et préparer une grève nationale pour exiger de réelles mesures de protection sanitaire**. Une intersyndicale nationale est prévue le 5 novembre et c'est ce que la la CGT portera. Elle prendra dans tous les cas ses responsabilités.

Il faut refuser le fatalisme !

Nous invitons donc les collègues :

- **A continuer à remplir le RSST et le RDGI partout où c'est possible**
- **A exercer si besoin leur droit de retrait**
- **A organiser les heures d'information syndicale le plus rapidement possible pour mettre en discussion la grève**
- **A s'inscrire dans la perspective d'une grève nationale et en prévoyant d'organiser des piquets de grève devant les établissements**
- **A informer le syndicat des initiatives locales et de tous les problèmes sanitaires rencontrés**

Un préavis a été déposé pour toute la période à partir du 2 novembre, pour couvrir les mobilisations locales si besoin.

La commission exécutive de la CGT Educ'action du Rhône, le 30 octobre 2020

Info importante : le décret restreignant les critères de vulnérabilité a été abrogé ; la règle est normalement le télétravail ou l'ASA (voir circulaire fonction publique ici)